

Le jour de grace Mil Sept Centa Dix-neuf et trois, Le dix-neufieme jour du mois  
 de Novembre, par nous Paumier plus Vicaire de lad. Lieu Souffique  
 a été baptisée une fille née de même jour du Legitime Mariage de  
 Jean dehes, Coillier de la profession de Marie Anne Jeanne dehes  
 la Mere de lad. paroisse, laquelle fille a été tenue sur les bap-  
 tems de Baptême et nommée Marie Anne, par Adrien Robert qui a  
 déclaré ne signer que par une marque, et Marie Magdeleine Jeanne  
 Coiffier de lad. Souffique, son parrain et marraine, de lad. par-  
 oisse de Sassetôt.

La marque d'Adrien  
 Robert

Caril Madeleine Jeanne

~~JEANNE~~

P. 1. ...